

# 1. VOCABULAIRE

**Définition :** Le vocabulaire (le lexique pour les linguistes) consiste dans l'ensemble des mots d'une langue considérés dans leur histoire, leur formation et leur sens. L'étude des faits de vocabulaire constitue l'objet de la lexicologie et la tâche du lexicographe.

1 Si la grammaire et l'orthographe se caractérisent par la stabilité, le vocabulaire semble dans une perpétuelle effervescence, comme les réalités qu'il s'attache à nommer. La multiplication et l'accélération des innovations dans tous les domaines de la vie sociale entraînent aujourd'hui une véritable **inflation lexicale**.

Ainsi, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs dizaines de milliers de termes connus des seuls spécialistes sont entrés dans l'usage commun en même temps que **les sciences et les techniques** qui les ont créés (des vocabulaires de l'électricité, de l'automobile et de l'aviation et à ceux de la télévision, de la publicité et de l'informatique). Le français est désormais une langue encyclopédique.

De même, la **démocratisation de la société** favorise l'irruption dans le vocabulaire des mots et des locutions d'origine populaire.

Ainsi, le **verlan** parlé par les ouvriers et immigrés de la banlieue parisienne s'est-il récemment répandu dans l'ensemble des milieux sociaux grâce notamment au cinéma et à la chanson. Il consiste à inverser l'ordre des syllabes tout en procédant à des adaptations phonétiques :

<i>à l'envers</i> → <i>verlan</i>	<i>bloqué</i> → <i>kéblo</i>
<i>arabe</i> → <i>beur</i>	<i>femme</i> → <i>meuf</i>
<i>bête</i> → <i>teubê</i>	<i>mec</i> → <i>keum</i>

Curieusement, un mot verlan peut à son tour être « verlanisé » :

*arabe* → *beur* → *rebeu*

Si en 1740 le *Dictionnaire* de l'Académie française comptait 20 000 mots, un dictionnaire contemporain en répertorie aujourd'hui entre 50 000 et 100 000 (plus de 60 000 pour *Le Nouveau Petit Robert*).

2 Malgré ces changements rapides, la langue, comme la culture, représente surtout un **héritage**. Les mots grammaticaux tels que les articles, les pronoms et les conjonctions sont, pour l'essentiel, déjà formés au XII<sup>e</sup> siècle.

Selon des études statistiques relatives à 20 000 mots souches actuellement vivants, 22 % remontent à l'ancien français (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles), 43 % au moyen français (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) et 35% sont entrés dans l'usage depuis le XVII<sup>e</sup> siècle.

Les mots sont donc vivants : ils naissent, se développent, se transforment, se déforment, certains finissent par mourir.

Les mots en voie de disparition sont des **archaïsmes** : *occire*, « tuer » ; *idoine*, « approprié » ; *moult*, « beaucoup, très »...

Les mots fraîchement créés ou employés dans un sens nouveau sont des **néologismes** : pour utiliser un *ordinateur*, il faut des *périphériques*, un *moniteur*, une *souris*, un *scanner*, une *imprimante*, des *logiciels*...

Selon certains spécialistes, au moins 4 000 expressions et mots nouveaux s'agrègeraient chaque année au vocabulaire français.

Depuis sa création en 1967, *Le Nouveau Petit Robert* s'est ainsi enrichi de plusieurs milliers de mots nouveaux représentatifs de tous les usages de la société :

- des mots didactiques : *subsidiarité*, *surmédicaliser*, *technopole*...
- des termes scientifiques : *agrobiologie*, *déambulateur*, *déchetterie*, *immunodéficiences*, *polytransfusé*...
- des mots désignant des réalités quotidiennes : *amincissant*, *cookie*, *doudoune*, *essuie-tout*, *jacuzzi*, *kebab*, *nem*, *pin's*...
- des termes reflétant l'état social : *bédéphile*, *euthanasier*, *ludothèque*, *narcotrafiquant*, *recyclable*...

## EXERCICES

1 Pour chaque mot en italiques, entourez la bonne signification parmi les quatre propositions.

- *sporadique* : intermittent / saccadé / continu / spécifique
- *émérite* : méritant / méritoire / chevronné / sans mérite
- *impondérables* : (objets) très lourds / (circonstances) difficiles à prévoir / (personnes) difficiles à raisonner / (problèmes) impossibles à relativiser
- *acception* : accord tacite / accord écrit / sous-entendu / sens particulier

2 Quel est le sens du mot *régalien* ?

- a) qui repousse
- b) qui est délicieux
- c) qui date des Gaulois
- d) qui est inhérent à la royauté

3 Indiquez le mot qui correspond à chacune des définitions ci-dessous.

- Nom masculin. État d'une personne non mariée.
- Adjectif. Content de ce qui est, ou de ce qui a été fait ou dit.
- Adverbe. De la même manière ; aussi.
- Préposition. Indique la direction ou l'approximation.
- Verbe transitif. Faire entrer durablement quelque chose dans l'esprit de quelqu'un.

4 Des dispositions très injustes sont :

- a) étiques
- b) étriquées
- c) iniques
- d) équitables

5 Une personne qui lit avec peine, en hésitant, est une personne qui :

- a) grommelle
- b) marmonne
- c) ânonne
- d) susurre

## CORRIGÉS

1

– *sporadique* : intermittent. *Sporadique* signifie « qui existe çà et là, de temps à autre ». Ce qui est *intermittent* s'arrête et reprend par intervalles.

– *émérite* : chevronné. Est *émérite* une personne qui, du fait d'une longue pratique, excelle dans son domaine. Est *chevronnée* une personne qui a une longue expérience.

– *impondérables* : (circonstances) difficiles à prévoir. *Impondérable* est un adjectif signifiant « impossible à prévoir, difficile à évaluer », et un nom masculin désignant l'élément imprévisible qui influence la tournure des événements. Dans les deux cas, le mot s'emploie surtout au pluriel.

– *acception* : sens particulier. *Acception*, « sens particulier d'un mot », ne doit pas être confondu avec *acceptation*, « fait d'accepter ».

2

d. Un droit régalien (du latin *regalis*, « royal ») est un droit qui est inhérent à la royauté ou qui constitue une survivance des anciennes prérogatives royales (tel le droit de grâce présidentiel en France).

3

- célibat
- satisfait
- pareillement
- vers
- inculquer

4

c. En revanche, des dispositions justes sont *équitables*. Attention à ne pas confondre *étique*, « très maigre », et *éthique*, « moral ».

5

c. Selon l'Académie française, *ânonner*, c'est « faire l'ânon, le malhabile ». L'écrivain et érudit français Gilles Ménage (1613-1692) voyait dans ce mot une onomatopée, « ceux qui parlent de la sorte disant souvent *an, on* ».

## 2. DÉRIVATION

**Définition :** La langue française s'est beaucoup enrichie et continue de s'enrichir par la dérivation qui est un procédé consistant à ajouter un ou plusieurs affixes à un mot appelé base ou radical pour former un mot nouveau.

1 Un **affixe** se définit comme un élément non autonome incorporé à un mot, avant ou après la base (préfixe ou suffixe), afin d'en changer le sens ou la fonction :

*dire* → *redire* (préfixe + base)

*rare* → *rarissime* (base + suffixe)

Les dérivations préfixale et suffixale peuvent se combiner, comme l'illustre le plus long mot de la langue française :

*constitution*

→ *constitutionnel*

→ *anticonstitutionnel*

→ *anticonstitutionnellement*

2 Le **préfixe** est un élément non autonome placé avant la base d'un mot ou un autre préfixe pour constituer un mot nouveau appelé le dérivé.

La plupart des préfixes viennent du latin et du grec.

### Du grec...

*a-/an-* (privation) → *amoral, analphabète, anarchie*

*ant(i)-* (en face de, contre) → *antarctique, antidote, antinomie*

*syn-/sym-* (avec, ensemble) → *symbiose, sympathie, synthèse*

### Du latin...

*inter-* (entre) → *interaction, interligne, international*

*pré-* (avant) → *préavis, préconçu, préhistorique*

*post-* (après) → *postdater, postmodernité, postnatal*

**3** Le **suffixe** est un élément non autonome placé après la base d'un mot ou un autre suffixe pour constituer un mot nouveau appelé le dérivé.

Les suffixes sont nombreux et variés. La plupart viennent du latin et du grec, même si certains ont été empruntés aux langues germaniques ou méridionales ou encore créés par le français.

Certains suffixes ont pour objet d'ajouter une **nuance sémantique** à un mot qui demeure dans la même catégorie grammaticale. Il existe ainsi des suffixes diminutifs ou péjoratifs :

*jardin* → *jardinet*                      *maison* → *maisonnette*  
*rouge* → *rougeaud*                      *marmot* → *marmaille*

Les suffixes peuvent également **modifier la catégorie grammaticale** du mot de base, par exemple en transformant un nom en verbe (*fax* → *faxer*) ou un verbe en nom (*fumer* → *fumeur*).

Les suffixes permettant de former des **noms** ou des **adjectifs** sont nombreux et leurs significations variées :

-able/-ible (possibilité) → *buvable, faisable, lisible*  
-ique (en rapport avec) → *alcoolique, satanique, tantrique*  
-té/-eté/-ité (qualité) → *beauté, loyauté, netteté*  
-isme (activité, doctrine) → *alcoolisme, libéralisme, régionalisme*

Certains suffixes permettent de créer à la fois des noms et des adjectifs. C'est par exemple le cas des suffixes *-ais/-ois, -an, -ien/-(é)en* pour nommer ou qualifier des habitants ou des langues : *les Français, la langue française, les Québécois, le drapeau québécois, les Persans, les Lettres persanes, les Parisiens, le Bassin parisien...*

Presque tous les **verbes** nouveaux sont réguliers. Pour les créer, on utilise le suffixe *-er* ou des suffixes complexes qui expriment par exemple des nuances diminutives ou péjoratives :

*euthanasie* → *euthanasier*      *télécopie* → *télécopier*  
*mordre* → *mordiller*              *rêver* → *rêvasser*

Pour créer un **adverbe**, on ajoute en principe le suffixe *-ment* au féminin d'un adjectif : *doux, douce* → *doucement* (voir fiche 23).

## EXERCICES

1 À l'aide de préfixes, donnez les antonymes des adjectifs suivants.

- rationnel
- raisonnable
- normal
- conformiste

2 Repérez l'intrus dépourvu de préfixe.

- a) annuel
- b) amoral
- c) anarchie
- d) analphabète

3 À l'aide de suffixes, formez à partir des mots suivants des mots de même nature ayant une valeur péjorative.

- papier
- rouge
- beau
- mère

4 Parmi les mots suivants, un seul ne comporte pas de préfixe. Lequel ?

- a) incrédulité
- b) intelligence
- c) impossibilité
- d) inactivité

5 À l'aide d'un même préfixe, composez les adjectifs qualificatifs correspondant aux mots suivants.

- frein
- frayeur
- farouche
- seul

## CORRIGÉS

1

- *rationnel* : irrationnel
- *raisonnable* : déraisonnable
- *normal* : anormal
- *conformiste* : anticonformiste

2

a. Contrairement à *annuel*, les trois autres mots comportent le préfixe *a-* (*an-* devant une voyelle) qui exprime la négation ou la privation.

3

- *papier* : paperasse, papelard
- *rouge* : rougeâtre, rougeaud
- *beau* : bellâtre
- *mère* : marâtre

Dans la langue actuelle, la *marâtre* désigne une « mauvaise mère » (dans un sens vieilli, une « belle-mère »). Rarement employé de nos jours, le terme de *bellâtre* désigne un bel homme ridiculement imbu de sa personne.

4

b. Le mot *intelligence* vient du latin *intelligere*, « comprendre », alors qu'*incrédulité*, « absence de crédulité, manque de foi », *impossibilité*, « défaut de possibilité » et *inactivité*, « manque d'activité » comportent le préfixe négatif d'origine latine *in-* (*il-*, *in-*, *ir-* devant certaines lettres).

5

Le préfixe d'origine latine *é-* / *ef-* / *es-* sert à marquer l'éloignement ou la privation, mais aussi le changement d'état et l'achèvement :

- *frein* → effréné
- *frayeur* → effrayant, effrayé
- *farouche* → effarouché
- *seul* → esseulé